

ASSEMBLEE GENERALE – 29 mai 2018

ACCUEIL

La Présidente accueille les participants dans les locaux du foyer LE NID DU MOULIN, adhérent à l'URIOPSS. Elle remercie le Président et le Directeur Général pour l'accueil dans leurs locaux.

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE PORTANT SUR L'EXERCICE 2017

Avec 106 participants représentant 562 voix dont 183 pouvoirs, le quorum d'un quart des membres fixé à 230 (917/4) est atteint et la Présidente ouvre l'Assemblée Générale.

Examen et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29/05/2017

La Présidente soumet à approbation le procès-verbal de l'Assemblée générale du 29/05/2017 portant sur l'exercice 2016. **Aucune question, remarque ou oppositions, le PV est approuvé à l'unanimité.**

Présentation du rapport moral par Annette Glowacki, Présidente de l'Uriopss

Depuis maintenant plusieurs années, l'URIOPSS affirme une volonté politique et stratégique fondée sur une triple dimension :

Une fonction d'interpellation et de plaidoyer en direction des autorités politiques et administratives dans le domaine des politiques sociales.

Une fonction de contribution et de co-construction fondée sur l'expertise développée par toutes les parties prenantes des associations.

Une fonction d'accompagnement en développant des services qu'il convient toujours d'actualiser et d'adapter à la diversité des besoins des associations adhérentes.

Toutes ces fonctions au service des adhérents sont, de fait, mises au service des personnes pour répondre de la manière la plus juste à leurs besoins en permettant aux associations d'être des organismes vivants capables de :

- maintenir leurs socles, leurs fondamentaux, leurs valeurs en affirmant et démontrant la pertinence du modèle à but non lucratif et sa plus-value, en réaffirmant la fonction socio-politique des associations,
- être en capacité de s'adapter à l'évolution de la demande autant que des nouveaux contextes (digitalisation...),
- innover et créer de nouvelles réponses par une veille permanente sur l'invisibilité sociale.

Ce projet, et ce qu'il révèle d'une vision de la société, est toujours en risques de se heurter à un certain nombre de vents contraires qui touchent les associations et les réseaux :

- au plan des politiques nationales, la tentation de faire impasse sur les corps intermédiaires dans le débat démocratique et donc le risque d'une relégation du monde associatif à l'appartenance au vieux monde,
- une volonté politique qui pense les politiques de santé et d'action sociale en les répartissant entre le secteur public et le secteur marchand avec un alignement au plan de la tarification,
- un contexte économique difficile qui impacte le fonctionnement des associations et crée une insécurité toujours au risque du repli,
- un même contexte qui touche la dynamique des réseaux avec le constat que chacun aujourd'hui est tenté d'agrandir son périmètre et de figurer en tant que tête de réseau,
- des restrictions réelles de moyens.

Alors, il faut apprendre à naviguer avec les vents contraires. Cela exige d'abord de définir et d'affirmer un cap, une direction, de construire une route, de la tenir et de savoir l'ajuster.

Le cap, c'est : combattre toutes les formes d'exclusion, lutter pour une société inclusive, continuer de s'indigner de la réalité sociale de notre région (santé, pauvreté, emploi...), s'employer à sa prise en compte en même temps que la vigilance permanente sur la qualité de vie et la place des personnes.

Construire notre route c'est : faire le choix de contribuer à la création d'une société inclusive soucieuse d'apporter à chacun des réponses justes à ses besoins, investir et participer aux instances et dispositifs du secteur à but non lucratif, renforcer le travail en inter-réseaux pour y tenir des positions et renforcer nos contributions, contribuer avec exigence à la construction des orientations en matière de santé et de politiques sociales et veiller sur leur mise en œuvre.

Tenir notre direction c'est : développer de manière concertée des projets, construire collectivement des réponses aux questions qui sont posées, mobiliser toutes les forces de l'Union.

Ajuster notre direction c'est, au nom d'une éthique de responsabilité : être capable de construire et de mener une observation sociale structurée sur les réalités vécues par les personnes, mettre en évidence l'impact social des actions, construire une pensée partagée et une analyse de la spécificité des besoins des territoires, construire des partenariats nouveaux, développer des formations avec la rigueur et les moyens nécessaires.

Ajuster notre direction c'est aussi : pouvoir prendre appui sur les vents favorables et sur le crédit dont dispose l'URIOPSS auprès des organismes et des pouvoirs publics.

C'est le fruit du travail de toute l'équipe. Que chacun en soit très largement remercié.

Tout ceci, sera mener en échange et en collaboration avec l'URIOPSS Hauts-de-France - Picardie afin de définir des caps et des horizons communs dans le partage et le choix des routes pour y parvenir.

Forts de la solidité de nos socles et du partage de notre cap, nous construirons le chemin. Je sais que chacun y aspire et je vous remercie de votre engagement et de votre fidélité à l'URIOPSS.

Rapport d'activités par Ahmed Hegazy, directeur et l'équipe de l'Uriopss

Les adhérents

L'Uriopss, au 31 décembre 2017, compte 1 102 adhérents. Vingt nouvelles structures ont fait confiance à l'Uriopss dont quatorze nouvelles associations. Soixante-et-une structures ont quitté l'Uriopss : 21 par radiation suite au non règlement de la cotisation, 27 par démission à la demande de l'adhérent correspondant au départ de 4 associations, 5 suite à cessation d'activité, 8 suite à un changement [fusion, reprise, changement de statut juridique].

En terme de répartition, très peu de variation par rapport aux années précédentes avec au niveau sectoriel : un peu plus d'un tiers des adhérents relevant du secteur PSH et les autres secteurs représentés à peu près de façon équivalente, et au niveau territorial : 807 dans le Nord, 279 dans le Pas-de-Calais et 16 en Belgique.

Le rythme de l'année

L'année 2017 a été riche en réunions et rencontres présentées dans le rapport d'activité. Un focus sur :

- l'Université des présidents en janvier et l'Assemblée générale fin mai qui ont toutes deux été l'occasion pour les adhérents d'entendre Yannick Blanc, Président de La Fonda sur les nouveaux modèles socio-économiques pour les associations
- travail et temps fort sur le décrochage scolaire dans le Pas-de-Calais
- avec les institutionnels :
 - o janvier : rencontre avec Mme Vinclaire et les directeurs des politiques publiques du département du Pas-de-Calais
 - o février : rencontre avec M. Bouvet, directeur régional DRJSCS
 - o installation des CDCA en mars dans le Nord et en juillet dans le Pas-de-Calais
 - o mai : rencontre avec M. Lemoine, DGAS du Conseil départemental du Nord
 - o septembre : rencontre avec Mme Chomette, nouvelle directrice départementale de la DDCS.

Recherche action « jeunes majeurs »

Christelle Decat, chargée de développement territorial « MEL et Flandres » et Elodie Levray, responsable du secteur « Enfance Jeunesse Famille » présentent la recherche action menée sur les jeunes majeurs.

L'étude a débuté fin décembre 2016. Elle a été initiée suite à une interpellation du Département du Nord par l'Uriopss et les autres fédérations du secteur concernant les deux délibérations cadre portant sur la protection de l'enfance. Il s'agit d'un travail d'étude-recherche et d'observation social sur un territoire (MEL) quant à l'impact des délibérations cadres sur l'accès à l'autonomie des jeunes majeurs.

L'année 2017 a vu le comité de pilotage se réunir à plusieurs reprises et l'action est toujours en cours en 2018. On peut se féliciter de la bonne mobilisation des adhérents, des correspondants territoriaux et des administrateurs de l'Uriopss.

Pour mener ce travail, le souhait du Copil a été de s'appuyer sur des scientifiques :

- de l'IRTS avec 2 groupes de 4 stagiaires qui ont travaillé sur « les pratiques professionnelles de la protection de l'enfance qui contraignent à faire évoluer les conditions de sortie de jeunes » et sur « l'organisation et les évolutions des pratiques professionnelles pour l'après »
- de l'Université de Lille avec 2 étudiantes en Master II « gestion des organisations sociales » qui mènent une enquête qualitative sur les parcours des jeunes majeurs issus de l'ASE avec les deux mêmes approches (l'avant et l'après).

Au niveau interfédéral, une journée de restitution de l'étude et de réflexion commune est programmée le 9 octobre 2018 à l'IRTS sur « accompagnement, parcours et devenir des jeunes issus de l'ASE ». Le travail de réflexion se poursuit puisque l'on constate que le travail mené sur la MEL a des effets sur les autres territoires.

Les SAAD dans le Pas-de-Calais

Frédéric Dezoteux, chargé de développement territorial « Littoral » et Jennifer Darras, responsable du secteur « personnes âgées »

En 2016, le Conseil départemental du Pas-de-Calais a engagé des travaux sur le modèle économique des SAAD avec des préconisations pour que les dirigeants ne négligent pas l'impact économique, interrogeant la posture des managers. C'est dans ce contexte que l'Uriopss a engagé un processus d'interpellation, d'accompagnement et d'animation sur le Littoral pensé dans le cadre du projet politique de l'Uriopss avec 4 ambitions :

- fédérer les adhérents : travail avec quatre SAAD du département
- construire une analyse collective des modes de fonctionnement à partir des comptes de résultat des 3 dernières années : des ratios financiers qui se dégradent, le poids de la concurrence du lucratif, les difficultés de recrutement du secteur, un investissement fort pour rationaliser l'organisation interne, équilibre délicat entre intervention et taux de présence à domicile (décalage entre les plans d'aide et la réalité sur le terrain) nourrir la parole politique de l'Uriopss notamment en vue de contribuer au suivi et à la mise en place du Pacte des solidarités du développement social ainsi qu'aux groupes de travail du département
- impulser une dynamique partenariale territoriale : avec élargissement du groupe de travail à l'ensemble des SAAD du département et le lancement de coopération. En 2018 par exemple, un travail des SAAD du Boulonnais autour de la communication, de la valorisation des métiers, des recrutements...

MEDICOOP

Isabelle Bury, chargée de développement territorial « Avesnois, Cambrésis, Douaisis, Valenciennois » et Gilles Atmeare, directeur adjoint, présentent un projet engagé avec les adhérents du Douaisis autour des ressources humaines et de l'emploi.

Cette thématique est prégnante sur le Douaisis depuis plusieurs années avec en 2014 un rendez-vous avec M. le sous-Préfet sur les difficultés de recrutement dans les métiers de services à la personne, en 2016 une alerte sur les diminutions de crédits de remplacement et dans le même temps un adhérent du territoire qui mène une expérimentation en matière de RH et souhaite le partager.

L'Uriopss a organisé plusieurs réunions avec les adhérents du territoire pour réfléchir ensemble à un projet territorial qui répondrait aux difficultés structurelles de recrutement et de remplacement et la possibilité de partager certains postes par la mise en place d'un vivier de professionnels qui iraient dans les différentes structures.

L'Uriopss et 7 adhérents des différents champs de l'action sociale ont travaillé sur plusieurs solutions opérationnelles dans une optique inter-associative avec 2 objectifs :

- apporter des solutions aux problèmes de ressources humaines
- favoriser le recrutement de personnes éloignées de l'emploi.

La 1ère solution identifiée, une réponse à appel à projet européen pour la création d'un groupement d'employeur n'ayant pas aboutie, suite au partenariat national existant entre UNADERE et MECENCOOP qui fédère les MEDICOOP et information prise auprès d'adhérents du réseau ayant déjà bénéficié des services de MEDICOOP, l'intérêt a été de s'appuyer sur de l'existant ayant fait ses preuves.

Le modèle retenu a donc été celui de la création d'une société coopérative d'intérêt collectif MEDICOOP avec NOVALLIANCE Actim Réseau qui assure l'appui technique pour la gestion de l'entreprise de travail temporaire spécialisée dans le sanitaire et le médico-social pour le secteur non lucratif.

Certains adhérents étant présents sur Lille, il a été décidé de dupliquer MEDICOOP sur ce territoire.

Concrètement, les deux MEDICOOP se sont constituées en Assemblée générale le 15 février 2018 et sont maintenant effectives.

Prévenir et agir sur une situation de précarité énergétique

Marine Lemoine, responsable du secteur « lutte contre les exclusions » et Paule Avenel, chargée de développement territorial « Artois »

Pour l'Uriopss l'accompagnement des personnes doit se faire sur 3 volets : aide financière – accompagnement adapté à la situation sociale – action sur le bâti pour que le logement soit un levier d'inclusion sociale. L'Uriopss a principalement travaillé sur l'accompagnement des évolutions pour s'adapter aux réalités de vie des personnes.

Le travail a été mené avec les acteurs de terrain pour répondre à différents enjeux :

- aller au devant des ménages pour identifier les problèmes et trouver les solutions adaptées (vulnérabilité économique, pratiques, équipement...) dans une logique de repérage des situations
- agir sur les causes du « mal-logement » dans une logique de prévention
- fournir aux ménages les clés et les leviers pour leur permettre de réduire leurs difficultés dans une logique d'accompagnement individuel et collectif avec des outils pédagogiques innovants.

Dans ce cadre, deux actions mises en place sur les territoires sont présentées.

La première dans le Pas-de-Calais est l'expérimentation en 2016 et 2017 du dispositif « chèque énergie ». Les adhérents, via l'animation territoriale de l'Uriopss, ont identifié les effets du chèque sur les populations accompagnées. En 2016, une contribution reprenant les points d'attention et les propositions, pour faire évoluer le dispositif avant sa généralisation en 2018, a été envoyée au Département et au Ministère de l'écologie. Elle a été actualisée en 2017. Ces contributions, en partie reprises dans le rapport d'évaluation national, visaient à réduire le non recours au dispositif, à améliorer l'information et l'outillage des structures relais sur les territoires.

La seconde est un temps fort organisé le 18 décembre 2017 sur le territoire du Douaisis par le réseau « précarité énergétique » créé en 2011 et co-animé par le département du Nord et l'Uriopss. A partir du repérage de logements dégradés par des intervenants à domicile, l'objectif de la demi-journée était d'apporter aux participants une meilleure connaissance des acteurs, des aides existantes visant à prévenir les situations de mal-logement.

VISES « valorisation de l'impact social de l'entrepreneuriat social »

Gilles Atmeare, directeur adjoint présente le projet transfrontalier dans le cadre d'un programme Interreg, qui regroupe 21 partenaires français et belges avec des universitaires. 69 « entreprises sociales » sont concernées réparties dans 3 pôles : Insertion – Autre ESS – Solidarité dans lequel l'Uriopss s'inscrit.

L'action-recherche a pour but de construire, expérimenter et diffuser un dispositif de mesure de l'impact de l'entrepreneuriat social. Pour l'Uriopss, l'objectif est de démontrer la plus-value associative en mobilisant les différentes parties prenantes (personnes accompagnées, bénévoles, dirigeants, salariés), de démontrer l'apport aux territoires de l'action réalisée par les acteurs de l'ESS, et de démontrer que les actions réalisées par nos adhérents sont par nature complexes et nécessitent une évaluation adaptée.

La dynamique de l'action-recherche s'appuie sur les universitaires et le programme s'appuie sur 3 étapes :

- le diagnostic de l'activité avec les parties prenantes afin d'identifier la « question évaluative »
- la collecte de données qui vont permettre de voir l'intérêt ou non
- l'analyse des données.

Début 2018, cinq associations, sur les huit accompagnées par l'Uriopss, ont fini le diagnostic et sont en train de réaliser la collecte de données. Les trois autres doivent finaliser pour la fin d'année. 2019 sera la phase d'essaimage auprès d'autres « entreprises sociales »

Les formations

Mathilde Le Bihan, responsable et Michaël Vincent, chargé de mission du service « vie associative et formation des acteurs ».

Focus sur la formation professionnelle avec la mise en place à l'initiative des participants du Club SI de l'Uriopss, d'une formation fin 2017 sur le règlement européen de protection des données (RGPD) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018. La formation a été construite avec deux intervenants spécialisés (une avocate et un consultant en sécurité de l'information) à la fois sur les fondamentaux et le cadre réglementaire (contexte, responsabilités et sanctions encourues...) ainsi que sur l'opérationnalité pour aider les adhérents concrètement dans l'identification des données personnelles sensibles, leur traitement et leur sécurisation ...

Focus sur la formation des bénévoles « Lutter contre les préjugés par le théâtre » organisée par le Théâtre de l'Opprimé qui met en scènes des situations vécues. Elle a été suivie par 11 bénévoles d'associations de la plateforme des services aux migrants de Calais qui ont travaillé sur leur rapport à l'hospitalité. Il s'agissait, durant les 5 jours de formation, pour les bénévoles de prendre du recul sur leurs pratiques, d'analyser leurs comportements, de renforcer leur travail en collectif au sein du réseau, de travailler sur les tensions et conflits.

Les bénévoles sont importants pour les associations et leur pérennité.

Perspectives 2018

Ahmed Hegazy présente la feuille de route 2018 validée par le Conseil d'administration du mois de janvier autour de 4 axes :

- décrypter les enjeux et répondre aux besoins des adhérents avec :
 - o des feuilles de route sectorielles construites en binôme entre le responsable de secteur et l'administrateur référent reliant ainsi le technique et le politique
 - o un travail qui se poursuit autour de l'animation territoriale dans la continuité et dans des évolutions que l'on peut envisager
 - o le développement des services en continuant le travail qui consiste à lier les travaux réalisés au niveau des services techniques avec ceux réalisés au niveau politique pour une approche globale et pertinente
- réaliser la fusion Hauts-de-France
- dynamiser les liens :
 - o à l'interne en maillant les différentes instances (CA, Bureau, CDTU, ELA), le travail technique quotidien de l'équipe mais aussi les mandats portés par l'Uriopss et ses adhérent
 - o à l'externe avec le travail en inter-réseaux, les liens à maintenir et dynamiser avec les partenaires institutionnels tout en assumant d'être dans une logique de confrontation d'idées dans le cadre d'un dialogue serein
- développer la communication, avec un double enjeu :
 - o de rendre compte aux adhérents et de favoriser l'interconnaissance entre les adhérents
 - o donner à voir aux acteurs institutionnels toute la vitalité et la capacité d'innovation du secteur associatif.

La Présidente remercie le directeur et l'équipe pour l'activité en 2017.

Ahmed Hegazy remercie l'équipe pour le travail, l'engagement et l'investissement en 2017 pour la défense du projet politique de l'Uriopss et de ses adhérents.

Présentation du rapport financier par Jean-Marc Carton, Trésorier de l'Uriopss

L'exercice 2016 se solde par un résultat d'exploitation de 104 147,15 € réparti entre un résultat d'exploitation de 119 013,53 €, un déficit sur actions d'accompagnement à hauteur de - 5 187,62 € et un déficit sur actions de formation à l'attention du personnel de - 9 678,76 €. Ces deux déficits ont été rendus possibles par les réserves constituées lors de l'Assemblée générale du 31 mai 2016 qui a affecté des crédits dédiés à ces actions.

L'Uriopss en bonne santé financière

En 2017, l'Uriopss a maîtrisé ses charges et ses produits et l'exercice se solde par un résultat d'exploitation positif.

Du côté des charges

Après une baisse de l'ordre de 7,07% entre 2015 et 2016, on constate une augmentation de l'ordre de 4,74 % du total des charges qui s'élève à 2 282 659 € en 2017.

Focus sur la gestion du personnel :

Au 31 décembre 2017, l'effectif est de 27 salariés correspondant à 26,53 ETP moyen annuel. La masse salariale (salaires bruts) pour l'Uriopss est passée à 927 406 € en 2017. Des variations qui s'expliquent par une valeur du point inchangée en 2017, un effet GVT à hauteur de 20 256 €, des absences pour maladie et congé maternité, l'accueil d'une stagiaire et l'arrivée en septembre d'un contrat de professionnalisation... En 2017, l'effort continu d'accompagnement et de formation des équipes s'est poursuivi et l'implication de toute l'équipe a abouti à un résultat de l'exercice positif qui a permis de dégager une prime d'intéressement de 24 000 €.

Du côté des recettes et des produits

Les cotisations s'élèvent en 2017 à 771 864 € ; elles étaient de 785 817 € en 2016. Bien que l'effort des adhérents pour réajuster les cotisations au barème se poursuive et que les nouvelles adhésions aient été intégrées, on constate une diminution qui s'explique par le contexte général. Il convient d'être vigilant sur chaque situation et aux besoins des adhérents. Il faut noter qu'au 31 décembre 2017, les cotisations perçues s'élevaient à 628 158 €.

Les missions d'accompagnement passent à 85 973 € contre 90 933 € en 2016. Les produits du service formation s'élèvent à 203 139 € contre 102 139 € en 2016. Les produits du service CCG/paye pour un montant de 599 806 € sont en baisse globale de 3,77% par rapport à 2016.

Après une baisse de 11,98% en 2016, les subventions se stabilisent passent de 401 686 € en 2016 à 398 152 € en 2017. Cette diminution s'explique principalement par une baisse du nombre de jours de formations des bénévoles.

Les produits perçus dans le cadre du Club des partenaires continuent à progresser et s'élèvent à 52 800 € contre 48 800 € en 2016, 45 800 € en 2015 et 35 300 € en 2014.

Les faits marquants et exceptionnels en 2017

Fait marquant : la renégociation du prêt immobilier sur Lille en avril 2017 a permis d'intégrer le montant des travaux de rénovation de l'immeuble et de réviser le taux d'emprunt.

Faits exceptionnels :

- Un produit exceptionnel de 150 000 € suite à la finalisation de l'échange immobilier sur Arras comptabilisée en 2 temps (acquisition pour une valeur de 150 000 € inscrite à l'actif du bilan et cession du même montant inscrite en produit exceptionnel au compte de résultat, l'immeuble cédé étant complètement amorti).
- Une charge exceptionnelle de 30 000 € dans le cadre d'un litige prud'homal en cours (suite à la relance du dossier qui avait été radié en 2017, sans changements des faits et persuadée de son bon droit, l'Uriopss a, par prudence, toutefois pris l'option d'augmenter la dotation pour risque).

Le résultat de l'exercice budgétaire

L'ensemble des produits s'établit à 2 451 953 €. L'ensemble des charges est de 2 282 659 €.

En 2016, les produits ont baissé de 2,69 % et les charges ont baissé de 7,07%.

En 2017, les produits ont augmenté de 6,40 % et les charges ont augmenté de 4,74%.

En conséquence, le résultat de l'exercice est de 169 293,79 € répartis de la façon suivante :

- résultat d'exploitation : 49 075,89 €
- résultats financiers : - 863,56 € (à noter une renégociation du prêt immobilier en 2017 afin d'intégrer les travaux de rénovation sur Lille)
- reprise sur fonds dédiés Sydo : 14 906,72 €
- engagement à réaliser sur ressources affectées : 14 999 € (correspondant à une subvention de la DRJSCS perçue en 2017 pour une action qui sera réalisée en 2018)
- résultat exceptionnel : 121 173,74 € (ce résultat fait suite à l'échange de bâtiments sur Arras).

L'analyse bilantielle

L'analyse bilantielle, quant à elle, entraîne les observations suivantes :

- la concrétisation en octobre 2017 de l'opération immobilière sur Arras
- la renégociation du prêt immobilier sur Lille avec révision du taux et intégration du montant des travaux de rénovation
- les fonds propres sont en augmentation
- les provisions augmentent en raison d'une dotation sur travaux CCG, d'un complément sur provision pour litige et d'une augmentation de la provision pour départ en retraite
- les créances baissent de 14,36%. Plusieurs subventions restent à recevoir au 31 décembre 2017 pour un montant total de 160 365 €
- l'Uriopss n'a pas eu recours aux billets à ordre.

Evolutions possibles pour 2017

En 2018, l'Uriopss continue à investir avec :

- le renouvellement d'une partie du parc informatique selon le plan mis en place en 2016, l'équipement en fibre optique et en visio-conférence
- le lancement des travaux de réhabilitation et d'isolation des façades initialement prévu au 3ème trimestre 2017, ainsi que des travaux d'aménagement des locaux de Lille, la formation de ses équipes qui se poursuit
- le développement de l'offre de service qui se poursuit.

Dans un contexte budgétaire difficile, le défi majeur reste de poursuivre la consolidation des cotisations, gage de l'indépendance de l'Uriopss.

Les propositions du Conseil d'administration

L'affectation suivante du résultat est proposée : l'Assemblée générale prend acte du résultat de l'exercice de 169 293,79 €.

L'Assemblée générale prend acte :

- de la consommation des réserves constituées pour des actions d'accompagnement des adhérents pour un montant total de 5 277,93 € sur le compte de réserves pour projets associatifs et ceci conformément aux décisions prises lors de l'AG du 30 mai 2017
- de la consommation des réserves constituées sur le compte de réserves pour la formation du personnel pour un montant de 15 000 €.

En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le solde après intégration des fonds dédiés soit $169\,293,79\text{€} + 5\,277,93\text{€} + 15\,000\text{€} = 189\,571,72\text{€}$ de la façon suivante :

- reconduire le « fonds de développement et d'expérimentation » :
 - o la réserve « fonds interassociatifs de territoire et situations de crise » qui ressort à 24 722,07 € soit 30 000 € - 5 277,93 € (imputés en 2017) et de la porter à 30 000 €, soit un abondement de 5 277,93 €
 - o abonder la réserve « accompagnement de l'innovation » de 30 000 € à hauteur de 20 000 € pour la porter à 50 000 €
 - o abonder la réserve « observation sociale et recherche » de 30 000 € à hauteur de 25 000 € pour la porter à 55 000 €
- reconduire la réserve en vue de la fusion avec l'Uriopss Picardie en l'état soit à hauteur de 10 000 €
- reconstituer à hauteur de 15 000 € et abonder à hauteur de 5 000 € complémentaires les réserves constituées pour des actions de formation en direction du personnel pour les porter à 20 000 €
- créer une réserve pour travaux d'aménagement à hauteur de 50 000 €.

En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le solde, après intégration des fonds dédiés, soit 69 293,79 € (189 571,72 € - 5 277,93 € - 20 000 € - 25 000 € - 15 000 € - 5 000 € - 50 000 €) au compte report à nouveau.

Après cette affectation, le report à nouveau de l'Uriopss passerait de 918 589,17 € à 987 882,96 €.

Certification des comptes par Hugues Defretin, commissaire aux comptes

Hugues Defretin, commissaire aux comptes présente son rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et certifie que « **les comptes annuels arrêtés par le Conseil d'administration sont, au regard des principes et règles comptables français, réguliers et sincères et donnent l'image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice** ».

En termes de justification des appréciations, il informe l'Assemblée générale qu'il a vérifié le caractère approprié des principes comptable appliqués et décrits dans l'annexe notamment en ce qui concerne l'application du principe d'indépendance des exercices.

Conformément aux normes applicables en France, il a procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi qui concernent la vérification des informations qui viennent d'être portées à la connaissance de l'Assemblée générale dans le cadre du rapport de gestion.

Pour conclure, il informe l'Assemblée générale qu'il n'a été porté à sa connaissance aucune convention dite réglementée au cours de l'exercice.

La Présidente remercie M. Defretin et passe au vote des rapports présentés lors de l'Assemblée, à la présentation et au vote des résolutions.

Présentation des résolutions et vote

Après ces présentations des données budgétaires, la Présidente propose de passer au vote des rapports ainsi qu'à l'examen et au vote des projets de résolutions.

Vote des rapports

L'Assemblée générale approuve le rapport moral de la Présidente et le rapport d'activité de l'Uriopss portant sur l'exercice 2017, présentés ce jour.

Aucune objection ou abstention, les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Résolution : présentation du résultat

L'Assemblée générale prend acte du résultat d'exploitation de 49 075,89 € répartis de la façon suivante :

- résultat d'exploitation : 69 353,82 €
- déficit sur actions d'accompagnement : - 5 277,93 € (utilisation des fonds interassociatifs de territoire et situations de crises constitués lors de l'Assemblée générale du 30 mai 2013 et réabondés)
- déficit sur actions de formation à l'attention du personnel : - 15 000,00 € (utilisation des fonds constitués lors de l'Assemblée générale du 30 mai 2013 et réabondés).

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral de la Présidente, le rapport de gestion du Trésorier et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2017 qui se soldent par un résultat de l'exercice de 169 293,79 € répartis de la façon suivante :

- résultat d'exploitation : 49 075,89 €
- résultats financiers : - 863,56 €
- reprise sur fonds dédiés Sydo : 14 906,72 €
- résultat exceptionnel : 121 173,74 €.

L'Assemblée générale donne quitus aux administrateurs.

Aucune objection ou abstention, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : affectation du résultat

En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le solde après intégration des fonds dédiés soit 189 571,72 € de la façon suivante :

- reconduire le « fonds de développement et d'expérimentation » :
 - o la réserve « fonds interassociatifs de territoire et situations de crise » qui ressort à 24 722,07 € soit 30 000 € - 5 277,93 € (imputés en 2017) et de la porter à 30 000 €, soit un abondement de 5 277,93 €
 - o abonder la réserve « accompagnement de l'innovation de 30 000 €, à hauteur de 20 000 € pour la porter à 50 000 €
 - o abonder la réserve « observation sociale et recherche » de 30 000 €, à hauteur de 25 000 € pour la porter à 55 000 €
- reconduire la réserve en vue de la fusion avec la Picardie en l'état, soit à hauteur de 10 000 €
- reconstituer à hauteur de 15 000 € et abonder à hauteur de 15 000 € complémentaires les réserves constituées pour des actions de formation en direction du personnel, pour les porter à 20 000 €
- créer une réserve pour travaux d'aménagement à hauteur de 50 000 €

En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le solde après intégration des fonds dédiés, soit 69 293,79 € au compte report à nouveau.

Après cette affectation, le report à nouveau de l'Uriopss passerait de 918 589,17 € à 987 882,96 €.

Aucune objection ou abstention, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : rapport spécial du commissaire aux comptes

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de convention.

Aucune objection ou abstention, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : mandat

L'Assemblée générale donne mandat à la Présidente et au Bureau du Conseil d'administration pour poursuivre les démarches en.

Aucune objection ou abstention, la résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente remercie les participants et, tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, lève la séance.